



Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



Samedi 17 mai 2025



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé) : Cécile HOUDET, Patricia LORTO, Nina SAINT-CYR, Luc LEDOUX - Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{ère} Course - Départ : 12 h. 50

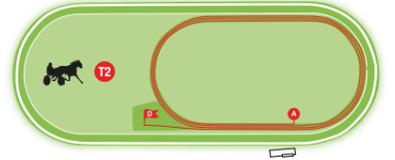
Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre

PRIX DE L'ANSE NOIRE

Challenge des Antilles

6.000. - Attelé. - 3.800 mètres.

2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.

- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une ou deux courses aux Antilles depuis 12 mois,
- de 50 m. aux chevaux ayant gagné trois courses ou plus aux Antilles depuis 12 mois.
- Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus.

Propriétaires	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
Ch. MOISE	1 BEAUTIFUL ATOUT	101 930	CH. MOISE	Roc Meslois et Saga d'Atout ♦ S.C.E.A. du BEAUMANOIR	1 CH. MOISE	6. 6. 5. (24) 4. 5. 3.
P. LENNE	2 FLIGHT COMMODORE	88 925	P. LENNE	Nahar de Beval et Nouvelle Orleans ♦ A.A. GUIBOUT	2 P. LENNE	D. 6. (24) 7. 3. 8. 2.
Raymond SAINTE-ROSE	3 FATAL GWEN	105 270	A. FAIVRE	Cocktail Jet et The Lovely Gwen ♦ G. FAURE	3 SAINTE-ROSE	2. 4. 4. 7. 5. (24) 3.
Mme Ch. LEBRETON	4 GET D'ERONVILLE	72 065	J.F. GATE	The Best Madrik et Austin d'Eronville ♦ S.C.E.A. d'ERONVILLE	4 Mme Ch. LEBRETON	3. 2. 2. 3. 1. 5.
Jean-Pierre LOURY	5 DALSHIM DU NOYER	147 010	Jean-Pierre LOURY	Ready Cash et Pagoda ♦ Mme Josiane DUBIEF	5 LOURY	5. 5. 2. 3. 4. 1.
R. IRDOR	6 FORZAMOKO	118 100	Nicolas BISSON	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN	6 R. IRDOR	1. 1. 3. 1. 2. 2.

8 Engts - 1 forf. - 1 N.D.P.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

2^e Course

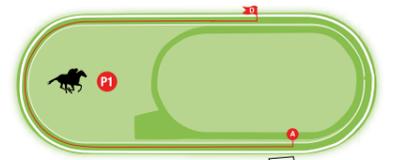
Opérations : 13h00 - Départ : 13h30

PRIX DES DÉBUTANTS

(Inédits)

7000 € - (3500, 1400, 1050, 700, 350)

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes n'ayant jamais couru. Poids : 56 kg.

Parcours n° P1 : Plat, Dist. 1.100 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. W. Menialec	1 ALVESP	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56	54,5	Asanga (USA)/Strategic Blue ♦ E. Petit	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
2 M. JO. Ivaldi	2 MARQUISE DES ILES	4 G. Bon	54,5	-	Broox (IRE)/Nanook ♦ JO. Ivaldi	2 JO. Ivaldi	-
3 M. FM. Labonne	3 IFYOUCAN	1 M ^{me} D. Santiago	54,5	53	Mankib (GB)/Alamira ♦ O. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
4 M. RA. Nicolson	4 AYKIB	5 A. Caramanolis	54,5	55,5	Mankib (GB)/Ay Cheche ♦ JM. Nemorin	4 R. Sainte-Rose	-
5 P. Montlouis-Felicite/R. Sainte Rose	5 MANOUIA	2 J. Marien	54,5	-	Mankib (GB)/Zaouia ♦ JM. Nemorin	5 R. Sainte-Rose	-

5 Engts

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3^e Course

Opérations : 13h35 - Départ : 14h05

PRIX PARISLONGCHAMP

(Classe 4)

8000 € - (4000, 1600, 1200, 800, 400)

14000 € (7000, 2800, 2100, 1400, 700) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11600 € (5800, 2320, 1740, 1160, 580) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans : 55 kg ; 4 ans et au-dessus : 60 kg.

Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 4.000 porteront 2 kg.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1.400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. R. Chamurier	1 SALSATIM	4 G. Bon	62	63	Kingsalsa (USA)/Miss Stream ♦ D. Timmers	1 M ^{me} A. Thibaut	13 38273
2 M. RA. Nicolson	2 BLANCO CHOP	-6 J. Marien	62	68,5	Panis (USA)/L'Aventura ♦ A. Chopard	2 S. Joussetin	13 22332
3 M. M. Barba	3 LEHMAN (GB)	1 M ^{me} D. Santiago	60	58,5	Galileo (IRE)/Goldikova (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	3 M. Barba	28 441(24)3
4 R. Sainte Rose/A. Drame	4 SAINT ROMAIN	5 A. Caramanolis	60	63	Rajsaman/Sandouville (GB) ♦ G. Augustin-Normand	4 R. Sainte-Rose	13 56713
5 M. W. Vaitilingom	5 RONNIE ROCKET	2 F. Torralba	60	63	Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	5 W. Vaitilingom	13 75591
6 M. C. Verbeke	6 ANGELOTUS	3 JB. Vigie	53,5	-	Romanised (IRE)/Shamadiyna ♦ H. Viallon	6 M ^{me} A. Thibaut	13 90(24)7

8 Engts - 1 Forf. - 1 Annul. de part.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4^e Course

Opérations : 14h10 - Départ : 14h40

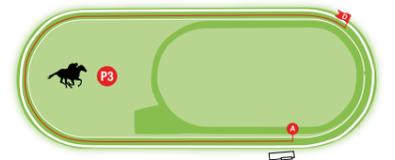
PRIX DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE

(Classe 4)

7600 € - (3800, 1520, 1140, 760, 380)

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 62 k. Poids : 3 ans : 54 kg, 4 ans et au-dessus : 59 kg.

Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 4.500 depuis le 1^{er} Juin de l'année dernière inclus.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1.400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre, Super4

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. FM. Labonne	1 NO CURE NO PAY (IRE) Δ	-3 M ^{me} D. Santiago	64	62,5	Mizzen Mast (USA)/Grey Lina (USA) ♦ Marbat LLC	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	13 62815
2 M. Y. Marie	2 AIR CHIEF AMOUR	5 F. Torralba	61,5	62	Air Chief Marshal (IRE)/Que Je T'Aime (GB) ♦ JM. Plassan	2 Y. Marie	28 5223(24)
3 M. C. Penelope	3 RHODA'S CHOICE Δ	4 G. Bon	60,5	62	Shalaa (IRE)/Al Mas ♦ Chauvigny Global Equine SASU	3 C. Penelope	41 18462
4 R. Irdor/R. Sainte Rose	4 MISS BELIEVE	6 JB. Vigie	60,5	61	Make Believe (GB)/Miss Bex (IRE) ♦ Ecurie Haras du Cadran	4 R. Sainte-Rose	28 15775
5 M. D. Singarin	5 L'AMI MELKIOR	2 J. Marien	60	61,5*	Seabhac (USA)/Wheels Of Love (IRE) ♦ Ecurie Pandora Racing	5 S. Joussetin	230 24)5323
6 M. F. Nannette	6 KISS ME CHOP	7 M ^{me} L. Dupelin Lalung	59	57,5	Gutaifan (IRE)/L'Aventura ♦ M. Laye	6 M ^{me} L. Dupelin Lalung	13 41531
7 R. Irdor/R. Sainte Rose	7 SOMETHING BLUE	1 A. Caramanolis	57,5	61	Goken/Business Lawyer (IRE) ♦ Gemini Stud	7 R. Sainte-Rose	13 35324

8 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♪ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (C) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (E) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ♦ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - " : Chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h45 - Départ: 15h15

PRIX DIDIER GENGOUL - CHAMPIONNAT DES ANTILLES

(Classe 3)

10 000 € - (5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500)
17 500 € (8 750, 3 500, 2 625, 1 750, 875) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
14 500 € (7 250, 2 900, 2 175, 1 450, 725) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 3 ans, 54,5 kg; 4 ans et au-dessus, 60 kg.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super 4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 7 horses and their details.

8 Engts - 1 N.D.P.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

6^e Course

Opérations: 15h15 - Départ: 15h45

PRIX DES PITONS DU CARBET

(Classe 4)

7 000 € - (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350)
12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 55 k. Poids: 3 ans, 54 kg; 4 ans et au-dessus, 59,5 kg.

Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places: 1 kg par 4.000 depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super 4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 7 horses and their details.

11 Engts - 1 Eng. Suppl. - 2 Forf. - 1 N.D.P. - 1 Nul.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

7^e Course

Opérations: 15h50 - Départ: 16h20

PRIX DE LA MONTAGNE PELÉE

(Classe 4)

6 600 € - (3 300, 1 320, 990, 660, 330)
11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 50 k. Poids 3 ans: 54 kg., 4 ans et au-dessus: 59 k.

Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places: 1kg par 2.500 depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 7 horses and their details.

13 Engts - 2 Eng. Suppl. - 2 Forf. - 3 N.D.P. - 1 Nul.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

Prochaine réunion à l'hippodrome de Martinique (Plat /Trot) : Dimanche 1^{er} juin 2025 à partir de 13h00.
Bagay la key bel pakoté l'hippodrome Mat'nik, Nou ka atann zot



Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...) :
www.hippodromedecarre.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- 3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.
- 4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.
- 5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.